

2017

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE



Edition/Réalisation

Commission internationale de la Meuse
Palais des congrès
Esplanade de l'Europe 2
4020 Liège

www.meuse-maas.be

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
MOT DU PRESIDENT	2
FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION	3
ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION	4
COMPOSITION DE LA CIM EN 2017	5
LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2017	7
GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)	7
GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)	8
GT MONITORING (M)	10
GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)	11
GP ECOLOGIE (E)	12
GT REGIE / COORDINATION (R)	13
PUBLICATIONS	14

MOT DU PRESIDENT



C'est au début de l'année 2017 que j'ai débuté mon mandat de président de la CIM et me suis enquis des priorités et souhaits des chefs de délégation.

J'ai pu constater que:

- les thèmes de l'adaptation climatique et des étiages revêtent de l'importance pour la CIM
- travailler de manière efficace est perçu comme essentiel
- la plus-value de la coordination par la CIM doit être rendue mieux perceptible et être partagée avec le monde extérieur

- les assemblées plénières doivent être rendues plus dynamiques et attrayantes.

Je me suis promis d'œuvrer en faveur de ces points au cours des deux années de ma présidence.

De nouveaux jalons ont été franchis en 2017 dans le cadre de la coopération consacrée à la Meuse.

Notamment, la convention d'échange de données et de prévision des crues au sein du bassin de la Meuse est en vigueur depuis le mois de juillet de cette même année.

C'est ainsi que les Etats et Régions ont convenu d'échanger en continu des données sur les niveaux et débits des eaux de la Meuse et de ses affluents. Les prévisions de débit en cas de crue imminente constituent un instrument important permettant de limiter les dégâts découlant des inondations.

Un plan d'approche des étiages exceptionnels est en cours d'élaboration. Les premiers résultats seront disponibles dans le courant de l'année 2019.

Parallèlement, la Déclaration internationale 'Nature based solutions for Water Management under Climate Change' a été signée par la CIM.

Par le biais de cet engagement, les Etats et Régions sont encouragés à donner la préférence dans le cadre de la gestion de l'eau aux solutions tenant compte de la nature.

Les Etats et Régions de la CIM ont échangé leurs expériences en matière de mise en œuvre de la Directive cadre Eau en vue de la préparation de l'actualisation des plans de gestion.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué au bon fonctionnement de la Commission internationale de la Meuse en 2017 et espère que nous pourrons pérenniser cet 'esprit positif' en 2018.

Paul Dewil,
Président de la CIM 2017-2018

FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION

La composition et le fonctionnement de la Commission sont régis par les dispositions de l'article 5 de l'Accord international de la Meuse. Le texte de l'Accord international de la Meuse est disponible sur le site internet de la Commission (www.meuse-maas.be).

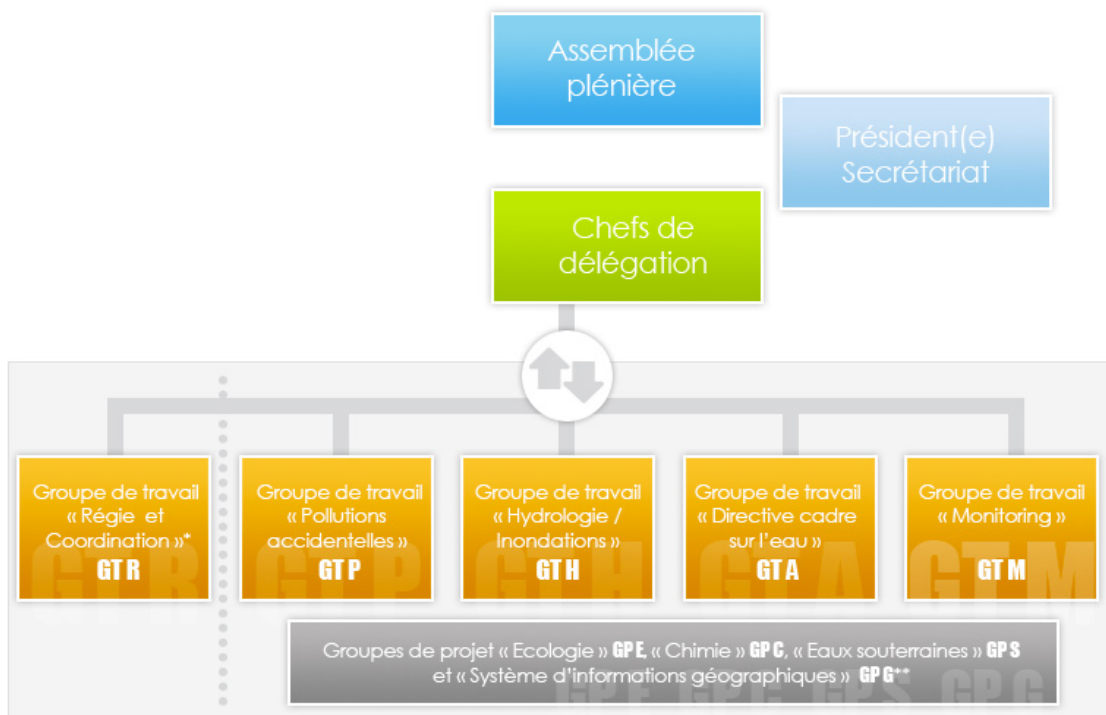
Les Parties contractantes à l'Accord susmentionné coopèrent et coordonnent leurs travaux afin, d'une part, d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau), et, d'autre part, d'évaluer et gérer les risques d'inondation conformément à la DI (Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation).

Elles coopèrent plus particulièrement afin de :

- coordonner la mise en œuvre des exigences définies dans la Directive cadre sur l'eau pour réaliser ses objectifs environnementaux et en particulier les programmes de mesures établis par chacune des Parties contractantes, pour le district hydrographique international (DHI) de la Meuse;
- produire et mettre à jour un plan de gestion faîtier pour le district hydrographique international de la Meuse conformément à la Directive cadre sur l'eau ;
- se concerter puis coordonner les mesures pour une prévention et une protection contre les inondations compte tenu des aspects écologiques, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la nature ainsi que d'autres domaines tels que l'agriculture, la sylviculture et l'urbanisation, et contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses y compris les mesures préventives ;
- coordonner les mesures de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles dans les cours d'eau et assurer la transmission des informations nécessaires.

(extrait de l'Accord international sur la Meuse)

ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION



COMPOSITION DE LA CIM EN 2017

Les délégations étaient conduites par les Chefs de délégation ; il s'agissait :

Pour l'Allemagne : Madame **Heide JEKEL**, Chef de la division WR I 4 - Coopération dans les districts hydrographiques internationaux, conventions portant sur la gestion de l'eau, droit international sur la protection des eaux, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire

Pour la Belgique fédérale : Monsieur **Michaël KYRAMARIOS**, Chef du service du Milieu marin de la Direction générale de l'Environnement du SPF Santé, Sécurité de la chaîne alimentaire et de l'Environnement

Pour la Région de Bruxelles-capitale : Monsieur **Benoît WILLOCX**, Directeur, Bruxelles Environnement, Division des Autorisations et partenariats

Pour la Région flamande : Monsieur **Philippe D'HONDT**, Administrateur général de la Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)

Pour la Région wallonne : Monsieur **François PAULUS**, Directeur de la Direction des Eaux de surface, de la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, Département de l'Environnement et de l'Eau

Pour la France : Monsieur **Alain LERCHER**, adjoint au chef de service eau biodiversité paysage, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Monsieur **Henri HANSEN** Conseiller de direction, Ministère du développement durable et des Infrastructures, Direction de l'Administration de la Gestion de l'Eau

Pour les Pays-Bas : Madame **Elaine ALWAYN**, Directrice, Ministerie van Infrastructuur en Waterstaat (Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement), Direction générale de l'Eau

La Commission était soutenue par :**Le Président**

Monsieur **Paul DEWIL** (Wallonie).

Le Secrétariat permanent

Monsieur **Willem SCHREURS** : Secrétaire général

Monsieur **Jérôme DELVAUX** : Secrétaire exécutif

Madame **Laurence TAHAY** : Office Manager

Les travaux des groupes de travail (GT) et de projet (GP) ont été menés par les Présidents et Animateurs

Pour le GT Régie/Coordination (GT R) :	Monsieur François PUALUS (WL)
Pour le GT Directive cadre Eau (GT A) :	Monsieur Harry TOLKAMP (NL)
Pour le GT Monitoring (GT M) :	Monsieur François DARCHAMBEAU (WL)
Pour le GT Pollutions accidentelles (GT P) :	Monsieur Boris TEUNIS (NL)
Pour le GT Hydrologie/Inondations (GT H) :	Monsieur Philippe HESTROFFER (FR)
Pour le GP Ecologie/Experts poissons (GP E) :	Monsieur Johan COECK (VL)
Pour le GP Système d'information géographique (GP G) :	Madame Stéphanie ZAROS (WL)

Ont participé aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail et de projet, les observateurs :

RIWA-Meuse

Union Wallonne des Entreprises

Inter-Environnement Wallonie

ALUSEAU (Association luxembourgeoise des Services de l'Eau)

Union Benelux

LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2017

GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)

REALISATIONS 2017

Le groupe de travail Directive cadre Eau (GT A) a poursuivi en 2017 ses travaux sous la conduite du nouveau président, Monsieur Harry Tolkamp.

Les activités du GT A ont été marquées par de nombreux échanges d'expériences dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion et des programmes de mesures.

Dans le courant de cette année, les chefs de délégation ont convenu qu'il n'était pas nécessaire que la CIM rédige un rapport intermédiaire de synthèse sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes de mesures (DCE, art.15.3). Toutefois les délégations échangeront des informations en vue d'assurer la cohérence des éventuels aspects transfrontaliers abordés dans les rapports intermédiaires des Parties contractantes.

L'enquête d'OSPAR sur les déchets flottants a été examinée au sein du groupe de travail tout comme les résultats de l'atelier OSPAR sur les déchets fluviaux et marins qui s'est tenu en juin à Bonn.

Un planning a été rédigé en collaboration avec le groupe de travail "Hydrologie/Inondations" pour le projet de plan d'approche consacré aux étiages exceptionnels.

PERSPECTIVES 2018

En 2018, le GT A procédera à un échange d'expériences sur les effets des étiages sur la qualité de l'eau et les différents usages. Dans ce cadre, la problématique des substances émergentes et leur impact éventuel sur l'utilisation de l'eau, et en particulier la production d'eau potable sera examinée.

GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)

REALISATIONS 2017

Les activités du groupe de travail hydrologie / inondations (GT H) en 2017 se sont poursuivies sur base des travaux entamés en 2016.

Cette année a tout d'abord vu la signature par l'ensemble des Parties contractantes de la CIM de la « Convention multilatérale d'échanges de données et de prévision des crues au sein du DHI Meuse ». L'application de celle-ci permettra d'améliorer d'avantage les échanges et la collaboration entre les partenaires sur un sujet d'importance pour le bassin hydrographique de la Meuse. Il s'agissait également de mettre en place une mesure phare dans le cadre de la mise en œuvre du premier Plan de gestion des risques d'inondations pour le DHI Meuse.

Le GT H s'est attelé à prolonger ses activités devant mener à la rédaction du Plan d'approche des étiages exceptionnels. C'est dans ce cadre que les travaux permettant la reconstitution de séries de débits naturels ont été poursuivis sur les trois stations de référence que sont Chooz, Liège et Lith/Megen. Les fruits de ceux-ci pourront être présentés dès l'année prochaine.

Le GT H a, entre juin et octobre de cette année, maintenu la campagne de suivi en matière d'avis d'étiage en commun. Quelques améliorations sur la forme du document ont été apportées.

Des visites de terrain des plus instructives ont pu être organisées à l'initiative des délégations néerlandaises, flamandes et wallonnes. Lors de celles-ci, les membres des GT H et GT A ont eu l'occasion de visiter des ouvrages situés sur la Meuse en aval de Liège.

Ce type d'activité présente l'avantage de donner une vision nouvelle des thématiques traitées au sein du groupe tout en permettant à l'ensemble de ses membres de mieux comprendre les impératifs auxquels sont confrontés les gestionnaires au quotidien.

PERSPECTIVES 2018

En 2018, le GT H aura pour tâche de poursuivre ses travaux sur les étiages exceptionnels.

Il devra non seulement définir les seuils d'étiage exceptionnels sur la Meuse à Chooz, Liège et Lith sur base des débits naturels reconstitués comme cité précédemment mais également élaborer, en collaboration avec le GT A, le sommaire du Plan d'approche pour la gestion des étiages exceptionnels.

Il s'attachera à rédiger un rapport de synthèse des nouvelles connaissances disponibles sur le changement climatique.

Il sera aussi prévu de débiter la préparation du plan de gestion faitier des risques d'inondations pour le DHI de la Meuse 2^{ème} cycle en examinant la nécessité de mettre à jour les évaluations préliminaires des risques potentiels importants d'inondation et la sélection de nouvelles zones à risque potentiel important d'inondation.

GT MONITORING (M)

REALISATIONS 2017

L'année 2017 fut pour le groupe de travail Monitoring (GT M) une année principalement de transition permettant de préparer les nombreux travaux à réaliser à l'horizon 2018. C'est dans cette optique que les membres du GT M se sont accordés sur un cadre de travail et un planning qui mènera le groupe de travail à une évaluation collective non seulement du fonctionnement mais également des paramètres mesurés et des stations constituant le réseau de mesure homogène de la CIM.

Parallèlement, le GT M a été attentif à collecter les données qui permettront de rédiger dans le courant de l'année 2018 le rapport 2014-2016 d'évaluation de la qualité des eaux de la Meuse sur base des résultats des mesures du réseau de mesure homogène de la CIM. De même, un premier projet de sommaire a pu être défini pour la rédaction de ce rapport.

Avec une vision à plus long terme, le GT M a échangé sur les formats des documents d'échange de données qui seront utilisés dans le cadre de la mise à jour de la partie faitière des plans de gestion relatifs à la Directive cadre sur l'Eau. Cette réflexion devra être poursuivie en collaboration avec le GT A.

Toujours dans une perspective à long terme, il a été décidé qu'un rapport sur l'évaluation de la température de la Meuse serait rédigé pour 2022 sur base des données enregistrées au niveau des 4 stations de mesure en continu de la température située sur la Meuse et composant le réseau de mesures homogène.

PERSPECTIVES 2018

Au cours de l'année 2018, le GT M sera amené à finaliser la rédaction du rapport 2014-2016 d'évaluation de la qualité des eaux de la Meuse ainsi que l'évaluation du réseau de mesures homogène.

Sur base de ces rapports, le GT M évaluera la nécessité de proposer d'éventuelles modifications/adaptations du réseau de mesures homogène portant sur l'organisation générale du réseau de mesures, les paramètres mesurés ou encore sur la sélection des stations de suivi de la qualité.

GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)

REALISATIONS 2017

Le groupe de travail Pollutions accidentelles (GT P) s'est réuni au cours d'un atelier conjoint avec la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) auquel ont participé les membres du groupe et les représentants des Centres principaux d'alerte (CPA) des Parties.

Cet atelier, organisé à Tailfer, en Wallonie, dans les locaux de la société Vivaqua (active dans la production d'eau potable) a permis aux participants de mieux cerner les impératifs liés à ce type d'activité. Les membres du groupe de travail ont eu l'occasion, lors de cette journée, de visiter l'usine de production d'eau potable située en bord de Meuse qui approvisionne, entre autres, la population bruxelloise en eau potable.

L'atelier a été l'occasion pour les délégations d'échanger avec les services opérationnels sur le fonctionnement du système d'avertissement et d'alerte Meuse (SAAM) sur base des notifications et des résultats enregistrés lors de l'exercice d'alerte et des tests de communication mensuels.

Ils ont conclu que le système et son applicatif remplissaient correctement le rôle qui leur est assigné, à savoir prévenir rapidement les Etats/Régions voisins d'une détérioration de la qualité de l'eau suite à une/des pollution(s) ou à un/des risque(s) de pollution, qu'ils soient accidentels ou liés à des déversements ou agissements illégaux.

Un point particulier ayant trait au système cartographique a été soulevé lors de cet atelier : le système utilisé actuellement et géré par le Service Public de Wallonie bénéficiera, en 2018, d'une mise à jour qui aura des impacts sur le SAAM. Ceux-ci ont été analysés et quelques recommandations ont été effectuées par le groupe de travail sur le sujet.

PERSPECTIVES 2018

Le GT P va évaluer l'opportunité de développer un modèle de prévision de diffusion des pollutions accidentelles commun pour l'ensemble du DHI de la Meuse.

De plus, les délégations seront invitées à utiliser le nouveau système cartographique lors des tests mensuels de communication lorsque celui-ci aura été mis à jour.

GP ECOLOGIE (E)

REALISATIONS 2017

Dans le cadre du suivi du Plan directeur poissons migrateurs, les experts du groupe écologie (GP E) ont présenté les évolutions enregistrées au cours de l'année 2016. Il a été constaté que, bien que se concrétisant plus lentement que prévu, toutes tendent à atteindre les objectifs fixés.

Au cours de cette année, le groupe de projet s'est également attelé à produire des fiches permettant de présenter de manière synthétique les progrès enregistrés dans l'application du plan directeur poissons migrateurs. Celles-ci présentent l'état d'avancement ainsi que les investissements prévus pour rétablir la continuité écologique de la Meuse.

De même, une attention particulière a été portée à la collecte des données de monitoring et à leur présentation dans un document unique reprenant dans un premier temps :

- le nombre de saumons adultes revenant de la mer enregistrés depuis 2000 dans les stations de monitoring de Lith, Roermond, Lixhe, Grosses-Battes;
- les données relatives au nombre de smolts de saumon réintroduits dans les différents Etats et Régions;
- le nombre de saumoneaux réintroduits dans les différents Etats et Régions.

Ces données de monitoring permettent de mettre en évidence un retour progressif de certaines espèces de poissons migrateurs telles que le saumon et la truite de mer au fil du temps.

PERSPECTIVES 2018

Outre la poursuite du suivi du Plan directeur poissons migrateurs, le GP E aura pour tâche principales en 2018, d'établir des contacts avec la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) afin d'examiner la possibilité de coordonner les données de monitoring concernant les poissons migrateurs de la Meuse et du Rhin.

GT REGIE / COORDINATION (R)

REALISATIONS 2017

Le groupe de travail “Régie / Coordination” (GT R) a poursuivi ses activités en 2017 sous la direction du nouveau président, François Paulus.

Conformément à son mandat, le GT R a examiné les documents soumis pour approbation aux chefs de délégation et à l’Assemblée plénière.

La coopération avec la Commission internationale de l’Escaut (CIE) s’est poursuivie de manière plus soutenue en 2017.

Les synergies envisageables entre les deux commissions concernent :

- la mise à disposition des commissions et groupes de travail d’un système cartographique commun mis au point par la Wallonie ;
- l’organisation d’ateliers communs pour les groupes de travail “Pollutions accidentelles » de la CIE et de la CIM ;
- l’échange de données hydrologiques conformément à la convention approuvée durant l’Assemblée plénière de la CIM et signée par toutes les parties contractantes en juillet 2017 ;
- la révision du réseau de mesures homogène et de la liste des substances/paramètres mesurés dans le cadre de la surveillance de la qualité de l’eau, il s’avère que le processus de réflexion pourrait également être mené en commun.

PERSPECTIVES 2018

Le 20e anniversaire des premiers Accords sur la Meuse et l’Escaut signés à Charleville-Mézières en 1994 et ratifiés en 1998 sera fêté en 2018. Il est envisagé d’organiser à cette occasion un évènement commun pour la CIE et la CIM.

Le groupe de travail poursuivra ses tâches de soutien à l’égard des chefs de délégation et de la Commission.

PUBLICATIONS

Le *Rapport annuel 2016* a été publié en 2017.

L'ensemble des publications de la CIM depuis 1997 est disponible en téléchargement sur le site internet de la Commission www.meuse-maas.be.

